Nations Unies

A/56/431

Assemblée générale

Distr. générale
3 octobre 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session
Point 134 b) de l'ordre du jour
Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport contient le projet de budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, dont le montant brut s'élève à 136 816 100 dollars (montant net : 132 983 100 dollars), y compris les contributions volontaires en nature qui se chiffrent à 201 200 dollars.

Environ 63 % des dépenses budgétaires correspondent au coût du personnel militaire. Les dépenses relatives au personnel civil représentent 18 % du budget, les dépenses opérationnelles 16 % et les contributions du personnel 3 %.

La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre figure au paragraphe 5 du présent rapport.

01-56375 (F) 261001 261001

Table des matières

		Paragraphes	Page
I.	Vue d'ensemble	1–5	3
II.	Mandat politique de la Mission	6–7	5
III.	Plan d'opérations et ressources nécessaires à son exécution	8–11	5
IV.	Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces	12	7
V.	Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale	13	7
	A. Contributions volontaires		7
	B. Fonds d'affectation spéciale	13	8
VI.	État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents	14–15	8
VII.	Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome	16–20	8
	A. Méthodes de remboursement	16	8
	B. Ressources nécessaires	17–20	8
VIII.	Effectifs nécessaires	21–24	9
	A. Modifications du tableau d'effectifs	21–23	9
	B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés		11
	C. Déploiement du personnel civil	24	13
IX.	Incident survenu à Cana	25–26	14
Annexes			
I.	Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002		15
	A. État récapitulatif		15
	B. Répartition du montant total brut des dépenses par grande catégorie		17
	C. Renseignements complémentaires		18
II.	Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 : analyse		24
	A. Coûts standard et coûts propres à la mission		24
	B. Répartition des ressources par catégorie de dépenses : coûts standard et coûts propres à la mission		32
	C. Dépenses non renouvelables		33
III.	Application des recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires		38
IV.	Organigramme		39
Carte			40

I. Vue d'ensemble

1. Le présent rapport contient le projet de budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, dont le montant brut s'élève à 136 816 100 dollars (montant net : 132 983 100 dollars), y compris les contributions volontaires en nature qui se chiffrent à 201 200 dollars.

2. Il est rappelé que, dans une lettre datée du 22 mars 2001, le Contrôleur a informé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires que certains événements récents ou prévisibles auraient vraisemblablement des conséquences sur le mandat, le concept d'opérations, la portée et l'ampleur des activités de certaines missions de maintien de la paix et sur leurs besoins, ce qui aurait également une incidence sur la préparation, l'établissement et la date de présentation du budget de ces missions pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002. Dans le cas de la FINUL, le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général, dans sa résolution 1337 (2001) du 30 janvier 2001, de lui présenter le 30 avril 2001 au plus tard un rapport détaillé sur les plans de reconfiguration de la Force et sur les tâches qui pourraient être exécutées par l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST). Bien entendu, le Secrétariat aurait pu établir des prévisions préliminaires concernant les dépenses à prévoir pour le maintien de la FINUL du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, lesquelles auraient été soumises au Comité consultatif en février/mars 2001 et examinées par la Cinquième Commission en mai 2001, pendant la deuxième partie de la reprise de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale, mais, pour tenir compte des modifications résultant du plan de reconfiguration devant être soumis au Conseil de sécurité, il aurait fallu les refaire, les rechiffrer et les présenter à nouveau à une date ultérieure. Le Contrôleur a donc invité le Comité consultatif à recommander à l'Assemblée générale d'autoriser, à titre de mesure intérimaire, l'engagement et la remise en recouvrement d'un montant brut de 99 548 960 dollars (montant net : 97 558 500 dollars) pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2001, en attendant que le projet de budget détaillé de la FINUL soit présenté à l'Assemblée à sa cinquante-sixième session.

3. Sur la recommandation du Comité consultatif [voir A/55/874, par. 10 a)], l'Assemblée générale a décidé, dans sa résolution 55/180 B du 14 juin 2001, d'autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant brut de 99 548 960 dollars (montant net : 97 558 500 dollars) pour continuer d'assurer le fonctionnement de la Force du 1er juillet au 31 décembre 2001, et de répartir ledit montant entre les États Membres. Par la même résolution, l'Assemblée a également ouvert, en répartissant entre les États Membres le montant correspondant, un crédit d'un montant brut de 6 021 721 dollars (montant net : 5 284 652 dollars) destiné au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un crédit d'un montant brut de 629 045 dollars (montant net : 564 879 dollars) destiné à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie), ces montants représentant les quotes-parts de la Force dans le financement du compte d'appui et de la Base pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002. Les contributions correspondantes ont été mises en recouvrement auprès des États Membres.

4. Les prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 s'élèvent à 136 614 900 dollars, soit une diminution d'un montant brut de 62 303 000 dollars (31,3 %) par rapport au montant de 198 917 900 dollars réparti

pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. Cette réduction se répartit comme suit : 26,7 % pour le personnel militaire, 9,7 % pour le personnel civil, 56,7 % pour les dépenses opérationnelles et 3,9 % pour les contributions du personnel, ces baisses étant en partie compensées par une augmentation de 186,1 % au titre des autres programmes.

Tableau 1
Ressources nécessaires
(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Dépenses 1999/00*	*Montant réparti 2000/01*	*Prévisions de dépenses 2001/02*[a]	*Augmentation/ (diminution) proposée par rapport à 2000/01*	
				Montant	*Pourcentage*
Personnel militaire	79 878,4	116 739,1	85 589,4	(31 149,7)	(26,7)
Personnel civil	21 711,6	27 723,3	25 035,8	(2 687,5)	(9,7)
Dépenses opérationnelles	35 876,4	50 343,5	21 804,8	(28 538,7)	(56,7)
Autres programmes	15,5	123,0	351,9	228,9	186,1
Contributions du personnel	3 356,1	3 989,0	3 833,0	(156,0)	(3,9)
Total des ressources nécessaires (montant brut)[b]	**140 838,0**	**198 917,9**	**136 614,9**	**(62 303,0)**	**(31,3)**
Contributions volontaires	135,0	180,0	201,2	21,2	11,78
Total	**140 973,0**	**199 097,9**	**136 816,1**	**(62 281,8)**	**(31,3)**

[a] On trouvera des indications sur la répartition des ressources par paramètre budgétaire (coûts standard et coûts propres à la mission) à la section B de l'annexe II au présent rapport.

[b] Non compris les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

Tableau 2
Ressources humaines

Personnel militaire et civil	*1999/00*	*2000/01*[a]	*2001/02*	*Augmentation/ (diminution) par rapport à 2000/01*
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	4 513	5 900	4 057	(1 843)
Officiers de liaison	–	–	–	–
Police civile	–	–	–	–
Personnel international	147	161	144	(17)
Administrateurs locaux	–	–	–	–
Personnel local	344	380	339	(41)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–

[a] Sur la base du second budget révisé présenté par le Secrétaire général (A/55/482/Add.1).

5. **La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre est la suivante :**

a) **Ouvrir, aux fins du fonctionnement de la Force pendant la période de 12 mois allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, un crédit d'un montant brut de 136 614 900 dollars, comprenant le montant brut de 99 548 960 dollars (montant net : 97 558 500 dollars) correspondant à l'autorisation d'engagement de dépenses, avec mise en recouvrement, donnée par l'Assemblée pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2001 dans sa résolution 55/180 B du 14 juin 2001;**

b) **Mettre en recouvrement un montant brut supplémentaire de 37 065 940 dollars (montant net : 35 223 400 dollars) pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Force.**

II. Mandat politique de la Mission

(Résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité, en date du 19 mars 1978)

6. La FINUL a pour mandat de confirmer le retrait des forces israéliennes, de rétablir la paix et la sécurité internationales et d'aider le Gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la zone d'opération. Elle a pour l'essentiel mené à bien deux des trois parties de son mandat. Elle a confirmé le retrait des forces israéliennes et, dans la mesure de ses moyens, facilité le retour des autorités libanaise dans le secteur qu'Israël avait évacué. En attendant une paix globale, la FINUL cherche au moins à maintenir le cessez-le-feu le long de la ligne de retrait en effectuant des patrouilles, en procédant à des observations depuis des positions fixes et en ayant des contacts étroits avec les parties, en vue de mettre fin aux violations et d'éviter que les incidents ne dégénèrent. Il semble que la FINUL devra continuer à assumer ce rôle pendant un certain temps encore.

7. Le mandat actuel de la Force vient à expiration le 31 janvier 2002 (résolution 1365 (2001) du Conseil de sécurité, en date du 31 juillet 2001).

III. Plan d'opérations et ressources nécessaires à son exécution

8. La confirmation du retrait des Forces de défense israéliennes du sud du Liban en mai 2000 a marqué l'achèvement de deux des trois volets du mandat de la FINUL. Tout de suite après, on a étudié les modalités d'un renforcement de la Force qui permettent à celle-ci de se redéployer sur une zone étendue. Ses effectifs militaires qu'elle a été autorisée à porter à 7 935 personnes, ont été augmentés progressivement jusqu'en janvier 2001, date à laquelle le Conseil de sécurité a décidé qu' à la fin de juillet 2001, ils devaient être ramenés à 4 500 personnes, soit le niveau atteint avant le retrait des Forces de défense israéliennes (S/2001/66). Dans un rapport au Conseil de sécurité en date du 30 avril 2001 (S/2001/423), le Secrétaire général indiquait que, dans le cadre de la reconfiguration de la FINUL, les effectifs avaient été ramenés à 3 600 personnes, essentiellement grâce au non-remplacement ou à la réduction des unités au moment normalement prévu pour leur relève. Il proposait également dans ce rapport de continuer à réduire les effectifs pour les ramener à 2 000 personnes en juillet 2002, tous rangs confondus. Cette

réduction pourra se faire au moment de la relève normale des contingents en juillet 2002, en rapatriant complètement l'un des contingents et en réduisant les effectifs de ceux qui seront relevés. Dans une lettre datée du 18 mai 2001 (S/2001/500), le Président du Conseil de sécurité a indiqué que les membres du Conseil souscrivaient dans l'ensemble au plan de reconfiguration de la FINUL proposé par le Secrétaire général.

9. Le concept d'opérations est fondé sur la dernière partie du mandat de la FINUL : rétablir la paix et la sécurité dans le sud du Liban. Il prévoit les activités et tâches ci-après :

a) Surveiller les violations le long de la Ligne bleue en procédant, de façon limitée, à des patrouilles à pied et à des observations depuis des postes fixes;

b) Contrôler la zone d'opérations en effectuant des patrouilles de surveillance mobile;

c) Aider le Gouvernement libanais à établir son autorité;

d) Faire tout ce qui est possible pour éviter une reprise des hostilités;

e) Faciliter l'exécution des programmes de déminage dans le sud du Liban.

10. Le plan d'opérations de la FINUL pour la période 2001-2002 a été divisé en trois phases, comme suit :

a) *Phase 1 (achevée)* : Réduction des effectifs des contingents pour les ramener, le 31 juillet 2001 au plus tard, au niveau atteint avant le renforcement effectué en 2000, soit environ 4 500 personnes, tous rangs confondus (objectif atteint fin août 2001). Il a été décidé que cette réduction s'accompagnerait de la suspension de 99 positions fixes sur 176 et supposerait de rapatrier le contingent népalais et la compagnie de génie polonaise, le nombre d'hélicoptères devant par ailleurs être ramené de six à quatre;

b) *Phase 2 (en cours) :* Réduction des effectifs de la Force, en vue de les ramener de 4 500 personnes à 3 600 au 30 novembre 2001. Cela suppose de fermer à nouveau 24 positions fixes sur les 77 restantes. Cependant, compte tenu des redéploiements près de la Ligne bleue, il est proposé par ailleurs d'ouvrir six nouvelles positions. La réduction des effectifs suppose de rapatrier le contingent finlandais en octobre et le contingent irlandais en novembre. Le nombre de véhicules blindés de transport de troupes sera ramené de 172 à 101, mais le nombre d'hélicoptères restera le même que dans la phase 1, soit quatre unités;

c) *Phase 3 :* Les effectifs militaires resteront fixés à 3 600 personnes jusqu'au 30 juin 2002. Le non-remplacement des unités ou leur réduction au moment normalement prévu pour la relève permettra de les réduire encore pour les ramener à 2 000 personnes à la fin de juillet 2002, c'est-à-dire au début de l'exercice budgétaire 2002-2003. Cependant, cette décision devra être confirmée après consultation avec les Gouvernements libanais et israélien et les pays qui fournissent des contingents, et au vu de la tournure prise par les événements. La réduction des effectifs suppose également de rapatrier des militaires de façon anticipée au moment normalement prévu pour leur relève.

11. Pour déterminer les crédits nécessaires au fonctionnement de la FINUL du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002, on a étudié avec soin les besoins opérationnels de la Force. Compte tenu de la réduction des effectifs en cours, ces crédits sont en forte

diminution. Les prévisions présentées reposent sur l'hypothèse que l'effectif moyen des contingents sera de 4 057 personnes pour la période considérée, ce chiffre correspondant au plan de reconfiguration de la Force proposé par le Secrétaire général, qui prévoit que l'effectif aura été ramené à 3 600 en novembre 2001 et pourrait tomber à 2 000 en juillet 2002. Il est proposé de supprimer 58 des 541 postes actuellement approuvés pour le personnel civil (17 pour le personnel international et 41 pour le personnel local), ce qui ramènerait le total à 483. Les estimations tiennent compte du fait qu'à fin août 2000, les bataillons avaient été déployés vers le sud, dans la zone précédemment occupée par Israël, où ils ont investi 30 nouvelles positions environ. Il est prévu de conserver 35 des positions existantes et d'en renforcer 25. Au total, 99 positions fixes sur 176 ont été fermées. Une partie des installations, notamment celles du quartier général de Naqoura, sont déjà anciennes et ont besoin d'être rénovées. En conséquence, une partie des installations de la zone d'opérations seront équipées de nouvelles structures préfabriquées qui seront achetées aux contingents. Les propositions budgétaires relatives à l'entretien et au remplacement des véhicules et du matériel majeur tiennent compte de la réduction des besoins prévue dans le plan d'opérations. Les travaux de génie seront axés sur la rénovation et l'entretien des locaux existants.

IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces

12. Un accord sur le statut des forces a été signé entre l'ONU et le Gouvernement libanais le 15 décembre 1995. Aux termes de cet accord, le Gouvernement libanais octroie à la Force les privilèges ci-après : importation, sans droits de douane et sans restriction aucune, de matériel, de provisions, de fournitures et d'autres biens destinés exclusivement à l'usage officiel; mise à disposition, sans frais, des 79 bâtiments et terrains accueillant le quartier général et les camps; et exemption de tout impôt et de toute taxe sur tous les achats officiels effectués sur place.

V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

A. Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement/ organisation	*Contribution*	*1er juillet 2000-30 juin 2001*	*1er juillet 2001-30 juin 2002*
Suisse	Services d'évacuation sanitaire aérienne[a]	[a]	
Liban[b]	Remboursement au titre du loyer de la Maison de la FINUL à Beyrouth (montant estimatif)	180 000	201 200

[a] Ce service a été assuré sans interruption depuis qu'il a été établi. Il n'a pas été utilisé pendant la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.

[b] Le Gouvernement libanais a commencé à effectuer ces remboursements à titre de contribution volontaire en février 1998.

B. Fonds d'affectation spéciale

13. Il n'a pas été établi de fonds d'affectation spéciale à l'appui de la Force.

VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents

14. Les États fournissant des contingents sont actuellement les suivants : Fidji, Finlande, France, Ghana, Inde, Irlande, Italie, Népal, Pologne et Ukraine.

15. Les dépenses engagées jusqu'au 31 décembre 2000 par les États qui fournissent des contingents leur ont été remboursées intégralement sur la base des taux standard établis par l'Assemblée générale pour le remboursement des dépenses afférentes aux contingents. On estime à 47,7 millions de dollars le montant dû à ce titre pour la période qui s'est terminée le 31 août 2001.

VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome

A. Méthodes de remboursement

16. Des mémorandums d'accord ont été signés avec six des gouvernements fournissant des contingents. Six gouvernements fournissant des contingents à la FINUL ont opté pour un contrat de location avec services aux fins des remboursements au titre du matériel appartenant aux contingents.

B. Ressources nécessaires

Matériel lourd

17. Les ressources prévues pour la période considérée en vue des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents ont été calculées sur la base des taux standard pour le matériel appartenant aux contingents (location avec services) et pour le soutien logistique autonome de cinq bataillons d'infanterie et d'une unité de soutien spécialisé.

Matériel spécial

18. Le montant des ressources nécessaires pour rembourser des armes collectives à quatre contingents est estimé à 86 533 dollars.

Soutien logistique autonome

19. Le montant estimatif des ressources à prévoir pour le soutien logistique autonome (2 811 648 dollars au total) pour trois pays fournissant des contingents est ventilé ci-dessous :

Catégorie	*Montant (dollars É.-U.)*
Restauration	205 380
Transmissions	395 136
Mobilier et matériel de bureau	177 216
Électricité	217 236
Travaux secondaires d'aménagement	124 416
Neutralisation des explosifs et munitions	63 336
Blanchissage et nettoyage à sec	364 092
Matériel de campement	176 280
Hébergement	–
Services médicaux	384 420
Observation	307 752
Magasins divers	319 800
Effet des facteurs applicables à la mission (2,8 %)	76 584
Total	**2 811 648**

Facteurs applicables à la mission

20. Les facteurs servant à déterminer les montants à verser pour indemniser les pays qui fournissent des contingents appelés à intervenir dans des conditions opérationnelles extrêmes dans la zone de la mission sont applicables aux taux mensuels de remboursement indiqués dans le tableau ci-après :

Facteurs applicables à la mission	*Pourcentage*
Facteur contraintes du milieu	0,5
Facteur usage opérationnel intensif	–
Facteur actes d'hostilité ou abandon forcé	2,3
Facteur différentiel de transport	–

VIII. Effectifs nécessaires

A. Modifications du tableau d'effectifs

	Nombre de postes		
	Actuel	*Proposé*	*Écart net*
Personnel international			
Secrétaire général adjoint	–	–	–
Sous-Secrétaire général	1	1	–
D-2	–	–	–
D-1	2	2	–

	Nombre de postes		
	Actuel	*Proposé*	*Écart net*
P-5	6	5	(1)
P-4	9	6	(3)
P-3	14	13	(1)
P-2/P-1	1	1	–
Total partiel	**33**	**28**	**(5)**
Agents des services généraux (1re classe)	–	–	–
Agents des services généraux (autres classes)	37	34	(3)
Total partiel	**37**	**34**	**(3)**
Service mobile	91	82	(9)
Service de sécurité	–	–	–
Total partiel	**91**	**82**	**(9)**
Total, personnel international	**161**	**144**	**(17)**
Personnel local	**380**	**339**	**(41)**
Administrateurs recrutés sur le plan national	–	–	–
Volontaires des Nations Unies	–	–	–
Total partiel	**380**	**339**	**(41)**
Total	**541**	**483**	**(58)**

21. Afin de suivre la réduction des effectifs de la FINUL, il est proposé de réduire la dotation en effectifs civils de 58 postes, dont 17 fonctionnaires recrutés sur le plan international (5 administrateurs, 3 agents des services généraux et 9 agents du Service mobile) et 41 postes d'agent local. La FINUL compte revoir sa dotation en effectifs en 2002, et une nouvelle réduction des effectifs civils sera proposée dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003, car les effectifs militaires doivent être ramenés à 2000 pendant cet exercice. Les 58 postes supprimés se répartissent comme suit :

a) Trois postes d'agent du Service mobile au Bureau du génie civil;

b) Trois postes d'agent du Service mobile à la Section des transmissions;

c) Deux postes d'agent du Service mobile à la Section des transports;

d) Un poste d'agent des services généraux à la Section des achats;

e) Un poste d'agent des services généraux à la Section des finances;

f) Un poste d'agent du Service mobile et un poste d'agent des services généraux à la Section des services généraux;

g) 41 postes d'agent local au Groupe d'appui militaire;

h) Un poste d'administrateur P-4 (administrateur chargé du contrôle des ressources et des avoirs) aux Services d'appui intégrés;

i) Quatre postes d'administrateur dont un P-5 (directeur de projet), deux P-4 (administrateur chargé des opérations, spécialiste de l'information sur les mines) à la Cellule de coordination du déminage.

22. L'Assemblée générale, dans sa résolution 53/227 du 8 juin 1999, a prié le Secrétaire général, afin de réduire les dépenses afférentes à l'emploi d'agents des services généraux, de continuer à s'efforcer de pourvoir localement les postes d'agent des services généraux de la Force, en tenant compte de ses besoins. Bien qu'il soit impossible à ce stade, pour des raisons opérationnelles, de convertir en postes d'agent local des postes de fonctionnaires inscrits au tableau d'effectifs approuvé par l'Assemblée générale, on propose dans le présent budget des réductions d'effectifs à la fois pour les agents des services généraux et pour les agents locaux.

23. La répartition proposée du personnel civil par catégorie et par bureau est indiquée ci-après dans la section B, le calendrier effectif et prévisionnel de déploiement dans la section C.

B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Services généraux et catégories apparentées*						
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	**Total**	*Service mobile*	*1re classe*	*Autres classes*	*Service de sécurité*	**Total**	*Personnel local*	**Total général**
Bureau du commandant de la Force																
Effectifs actuels	–	1	–	1	1	2	1	–	**6**	–	–	3	–	**3**	1	**10**
Effectifs proposés	–	1	–	1	1	2	1	–	**6**	–	–	3	–	**3**	1	**10**
Bureau du chef de l'administration																
Effectifs actuels	–	–	–	1	–	1	1	–	**3**	1	–	1	–	**2**	–	**5**
Effectifs proposés	–	–	–	1	–	1	1	–	**3**	1	–	1	–	**2**	–	**5**
Bureau du génie civil																
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	1	1	–	**2**	20	–	1	–	**21**	78	**101**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	1	1	–	**2**	17	–	1	–	**18**	78	**98**
Section du personnel																
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	1	1	–	**2**	1	–	6	–	**7**	5	**14**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	1	1	–	**2**	1	–	6	–	**7**	5	**14**
Section des transmissions																
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	21	–	–	–	**21**	31	**52**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	18	–	–	–	**18**	31	**49**
Section des transports																
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	26	–	3	–	**29**	64	**93**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	24	–	3	–	**27**	64	**91**
Section des achats																
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	–	2	–	**3**	3	–	9	–	**12**	14	**29**
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	–	2	–	**3**	3	–	8	–	**11**	14	**28**
Section du traitement électronique de l'information																

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									*Services généraux et catégories apparentées*						
	SGA	*SSG*	*D-2*	*D-1*	*P-5*	*P-4*	*P-3*	*P-2*	**Total**	*Service mobile*	*Ire classe*	*Autres classes*	*Service de sécurité*	**Total**	*Personnel local*	**Total général**
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**	–	–	1	–	**1**	10	**12**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**	–	–	1	–	**1**	10	**12**
Section des finances																
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	–	1	1	**3**	5	–	2	–	**7**	11	**21**
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	–	1	1	**3**	5	–	1	–	**6**	11	**20**
Section des services généraux																
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	–	–	–	**1**	8	–	8	–	**16**	48	**65**
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	–	–	–	**1**	7	–	7	–	**14**	48	**63**
Groupe d'appui militaire																
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	2	–	**2**	99	**101**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	2	–	**2**	58	**60**
Section des achats – Beyrouth																
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**	–	–	–	–	**–**	9	**10**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**	–	–	–	–	**–**	9	**10**
Bureau du commandant de la Force à Tyr																
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–	–	**–**	2	**2**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–	–	**–**	2	**2**
Services d'appui intégré																
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	2	3	–	**6**	6	–	1	–	**7**	8	**21**
Effectifs proposés	–	–	–	–	1	1	3	–	**5**	6	–	1	–	**7**	8	**20**
Groupe de la sécurité aérienne																
Effectifs actuels	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**	–	–	–	–	**–**	–	**1**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	1	–	**1**	–	–	–	–	**–**	–	**1**
Cellule de coordination du déminage																
Effectifs actuels	–	–	–	–	1	2	1	–	**4**	–	–	–	–	**–**	–	**4**
Effectifs proposés	–	–	–	–	–	–	–	–	**–**	–	–	–	–	**–**	–	**–**
Total																
Effectifs actuels	**–**	**1**	**–**	**2**	**6**	**9**	**14**	**1**	**33**	**91**	**–**	**37**	**–**	**128**	**380**	**541**
Effectifs proposés	**–**	**1**	**–**	**2**	**5**	**6**	**13**	**1**	**28**	**82**	**–**	**34**	**–**	**116**	**339**	**483**

C. Déploiement du personnel civil

24. On trouvera ci-dessous le calendrier de déploiement du personnel civil :

	Déploiement effectif	*2001*					*2002*					
		Déploiement prévu										
	31 juill.	*31 août*	*30 sept.*	*31 oct.*	*30 nov.*	*31 déc.*	*31 janv.*	*29 fév.*	*31 mars*	*30 avril*	*31 mai*	*30 juin*
Personnel international												
Secrétaire général adjoint	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-Secrétaire général	–	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D-2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
D-1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
P-5	4	6	6	6	6	5	5	5	5	5	5	5
P-4	4	9	9	9	9	6	6	6	6	6	6	6
P-3	12	14	14	14	14	13	13	13	13	13	13	13
P-2/P-1	–	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total partiel	**21**	**33**	**33**	**33**	**33**	**28**	**28**	**28**	**28**	**28**	**28**	**28**
Service mobile	78	91	91	91	91	82	82	82	82	82	82	82
Agents des services généraux (1re classe)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Agents des services généraux (autres classes)	33	37	37	37	37	34	34	34	34	34	34	34
Service de sécurité												
Total partiel	**111**	**128**	**128**	**128**	**128**	**116**	**116**	**116**	**116**	**116**	**116**	**116**
Total, personnel international	**132**	**161**	**161**	**161**	**161**	**144**	**144**	**144**	**144**	**144**	**144**	**144**
Personnel local	350	380	380	380	380	339	339	339	339	339	339	339
Administrateurs recrutés sur le plan local	–	–	–	–	–							
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	**482**	**541**	**541**	**541**	**541**	**483**	**483**	**483**	**483**	**483**	**483**	**483**

IX. Incident survenu à Cana

25. Au paragraphe 15 de sa résolution 55/180 B, l'Assemblée générale a prié de nouveau le Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la pleine application du paragraphe 8 de sa résolution 51/233, du paragraphe 5 de sa résolution 52/237, du paragraphe 11 de sa résolution 53/227, du paragraphe 14 de sa résolution 54/267 et du paragraphe 14 de sa résolution 55/180 A; a insisté à nouveau sur le fait que le montant de 1 284 633 dollars, correspondant aux dépenses occasionnées par l'incident survenu à Cana le 18 avril 1996, est à la charge d'Israël, et a prié le Secrétaire général de lui faire rapport sur la question à sa cinquante-sixième session.

26. Après l'adoption de cette résolution, le montant en question a été inscrit dans les comptes débiteurs de la FINUL, et le Secrétariat a adressé au Représentant permanent d'Israël cinq lettres sur le sujet, la plus récente en date du 2 octobre 2001, auxquelles aucune réponse n'a été reçue à ce jour.

Annexe I

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

		(1)	(2)	(3)	(4)
		1er juillet 1999 au 30 juin 2000	*1er juillet 2000 au 30 juin 2001*	*1er juillet 2001 au 30 juin 2002*	
Catégorie de dépenses		*Dépenses*[a]	*Montant réparti*[b, c]	**Total**[d]	*Dépenses non renouvelables*
I.	**Personnel militaire**				
	1. Observateurs militaires	–	–	–	–
	2. Contingents	78 094,0	99 559,2	**73 807,7**	–
	3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
	a) Matériel appartenant aux contingents	741,0	12 492,9	**7 970,1**	–
	b) Soutien logistique autonome	43,4	3 037,0	**2 811,6**	–
	c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	1 000,0	1 650,0	**1 000,0**	–
	Total partiel, rubrique 3	**1 784,4**	**17 179,9**	**11 781,7**	–
	Total, catégorie I	**79 878,4**	**116 739,1**	**85 589,4**	–
II.	**Personnel civil**				
	1. Police civile	–	–	–	–
	2. Personnel international et personnel local	21 711,6	27 723,3	**25 035,8**	–
	3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
	4. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
	5. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
	Total, catégorie II	**21 711,6**	**27 723,3**	**25 035,8**	–
III.	**Dépenses opérationnelles**				
	1. Locaux/hébergement	4 875,2	8 602,7	**1 852,6**	–
	2. Remise en état des infrastructures	–	–	–	–
	3. Transports	17 517,8	19 907,6	**8 201,2**	574,2
	4. Opérations aériennes	1 578,5	2 182,5	**1 412,2**	–
	5. Opérations navales	–	–	–	–
	6. Transmissions	2 136,3	4 711,3	**1 567,4**	367,4
	7. Matériel divers	3 182,4	5 784,1	**2 429,9**	1 379,4
	8. Fournitures et services	4 355,9	7 767,0	**5 287,5**	–
	9 Fret aérien et de surface				
	a) Transport du matériel appartenant aux contingents	1 843,4	900,0	**651,0**	–

Catégorie de dépenses	(1) 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 Dépenses[a]	(2) 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 Montant réparti[b, c]	(3) 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 Total[d]	(4) 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 Dépenses non renouvelables
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	386,9	488,3	**403,0**	–
Total partiel, rubrique 9	**2 230,3**	**1 388,3**	**1 054,0**	–
Total, catégorie III	**35 876,4**	**50 343,5**	**21 804,8**	**2 321,0**
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	–	–	–	–
3. Programmes de formation	15,5	123,0	**351,9**	–
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	**15,5**	**123,0**	**351,9**	–
V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	–	–	–	–
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	–	–	–	–
VII. Contributions du personnel	3 356,1	3 989,0	3 833,0	–
Montant brut, catégories I à VII	**140 838,0**	**198 917,9**	**136 614,9**	**2 321,0**
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(3 356,1)	(3 989,0)	(3 833,0)	–
Montant net, catégories I à VIII	**137 481,9**	**194 928,9**	**132 781,9**	**2 321,0**
IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	135,0	180,0	201,2	–
X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–	–	–	–
Total	**140 973,0**	**199 097,9**	**136 816,1**	**2 321,0**

[a] Montant indiqué à l'annexe I du rapport sur l'exécution du budget (A/55/757). Ne comprend pas le montant de 7 407 900 dollars prévu pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, ni le montant de 1 452 600 dollars prévu pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

[b] Résolution 55/180 B de l'Assemblée générale. Le budget a été établi sur la base d'un effectif moyen de 5 900 hommes, conformément au calendrier de redéploiement progressif des contingents militaires.

[c] Non compris le crédit d'un montant brut de 6 967 059 dollars (montant net : 5 895 590 dollars) ouvert pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et celui d'un montant brut de 1 089 216 dollars (montant net : 969 161 dollars) ouvert pour le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

[d] Non compris le crédit d'un montant brut de 6 021 721 dollars (montant net : 5 284 652 dollars) ouvert pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et celui d'un montant brut de 629 045 (montant net : 564 879 dollars) ouvert pour le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

B. Répartition du montant total brut des dépenses par grande catégorie

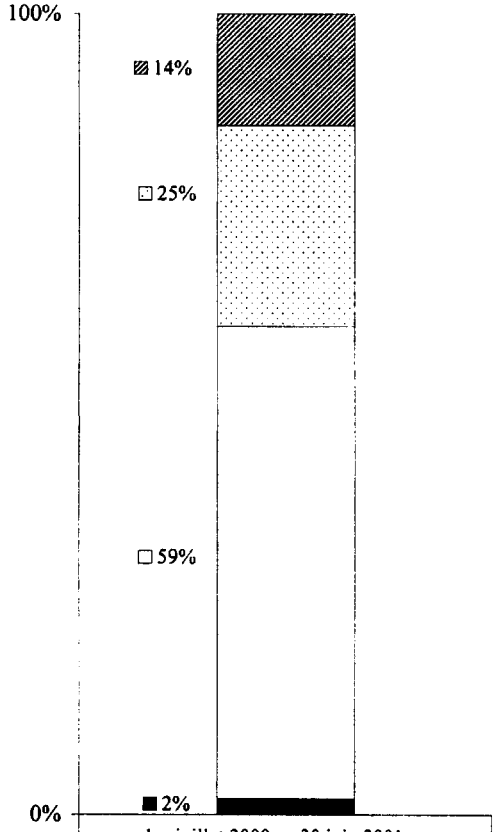

	1er juillet 2000 au 30 juin 2001
Personnel civil	14%
Dépenses opérationnelles	25%
Personnel militaire	59%
Contributions du personnel	2%
Autres programmes	0%

Montant brut des dépenses : 198 917 900 dollars É.-U.[b]

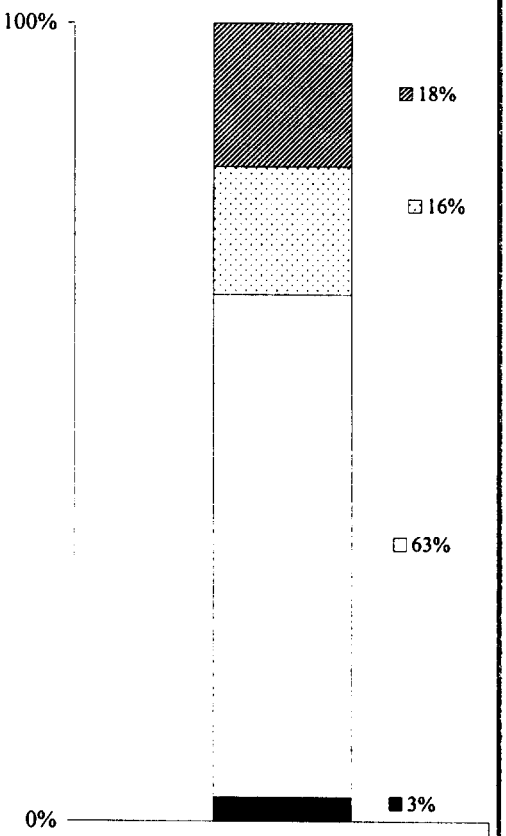

	1er juillet 2001 au 30 juin 2002
Personnel civil	18%
Dépenses opérationnelles	16%
Personnel militaire	63%
Contributions du personnel	3%
Autres programmes[a]	0%

Montant brut des dépenses : 136 614 900 dollars É.-U.[b]

[a] Autres programmes représentant moins de 1 % du total des ressources.
[b] Le total peut ne pas être égal à 100 % du fait que les chiffres sont arrondis.

C. Renseignements complémentaires

Le budget de la FINUL pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 prévoit pour les contingents un effectif réduit à 4 057 hommes; le nombre de postes de fonctionnaire recruté sur le plan international sera réduit à 144 (28 administrateurs, 82 agents du service mobile et 34 agents des services généraux) et le nombre de postes d'agent local à 339. Le budget proposé prévoit également une réduction des dépenses afférentes aux remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents au titre du matériel mis à la disposition de la Force dans le cadre de contrats de location avec service ou d'accords de soutien logistique autonome, à l'appui aux opérations aériennes, aux transports, aux transmissions, au traitement électronique de l'information, aux autres équipements et aux fournitures et services. En revanche, il prévoit des dépenses accrues au titre des programmes de formation.

Personnel militaire

Montant réparti : 116 739 100 dollars; dépenses prévues : 85 589 400 dollars; écart : (31 149 700 dollars)

1. Les dépenses prévues sont de 31 149 700 dollars inférieures au montant réparti pour la période précédente du fait d'une réduction de 25 751 500 dollars au titre des contingents et d'une réduction de 5 398 200 dollars au titre des autres dépenses afférentes au personnel militaire.

Contingents

Montant réparti : 99 559 200 dollars; dépenses prévues : 73 807 700 dollars; écart : (25 751 500 dollars)

2. La réduction de 25 751 500 dollars par rapport à la période précédente est liée au calendrier de déploiement des contingents présenté dans le tableau ci-dessous. Comme il ressort de ce tableau, au 31 juillet 2001, l'effectif moyen de la FINUL était de 5 491 hommes, alors que l'objectif fixé par le Conseil de sécurité dans sa résolution S/2001/66 était de 4 500 hommes. Cet objectif a été atteint à la fin août 2001 dans le cadre du cycle normal de relève des contingents. Cette démarche ayant été approuvée par le Conseil de sécurité, l'effectif total des contingents de la FINUL sera réduit progressivement à 3 613 hommes au 30 juin 2002 et à 2 000 hommes, ce qui correspond à l'objectif fixé, au début du prochain exercice budgétaire, le 31 juillet 2002. Calculé sur cette base, l'effectif moyen de la FINUL s'établit à 4 057 hommes pour les bataillons d'infanterie et les unités d'appui spécialisées, contre 5 900 pour l'exercice budgétaire 2000/01. Les montants prévus doivent couvrir le remboursement au taux standard du coût des contingents (52 009 700 dollars), la détente et les loisirs (791 100 dollars), les rations (10 053 900 dollars), les indemnités journalières (1 895 400 dollars), les indemnités de voyage et de subsistance pour le personnel militaire (162 700 dollars), le déploiement et la relève (5 487 000 dollars) et les indemnités d'habillement et d'équipement (3 407 900 dollars), compte tenu du calendrier de redéploiement progressif des contingents militaires.

Plan de déploiement du personnel des contingents

Effectifs actuels 31 juill.	*2001*					*2002*						*Moyenne 1er juill. 2001-30 juin 2002*
	31 août	*30 sept.*	*31 oct.*	*30 nov.*	*31 déc.*	*31 janv.*	*29 févr.*	*31 mars*	*30 avril*	*31 mai*	*30 juin*	
5 491	4 543	4 528	4 528	4 248	3 624	3 624	3 624	3 624	3 624	3 613	3 613	4 057

Autres dépenses relatives au personnel militaire

Montant réparti : 17 179 900 dollars; dépenses prévues : 11 781 700 dollars; écart : (5 398 200 dollars)

3. Les prévisions comprennent un montant de 7 970 100 dollars au titre des remboursements aux pays qui fournissent des contingents pour l'équipement expédié dans la zone de la mission dans le cadre de contrats de location avec service, et un montant de 2 811 600 dollars au titre du soutien logistique autonome; la répartition de ces montants est indiquée à l'annexe II.A. Un montant de 1 million de dollars est prévu pour couvrir d'éventuelles demandes d'indemnisation en cas de décès, d'invalidité ou de blessure de militaires (montant qui s'élèverait environ à 1,6 million de dollars si l'on avait appliqué le taux standard de 1 % de l'ensemble du personnel des contingents, sur la base d'un coût annuel maximal de 40 000 dollars par demande).

Personnel civil

Montant réparti : 27 723 300 dollars; dépenses prévues : 25 035 800 dollars; écart : (2 687 500 dollars)

4. La diminution de 2 687 500 dollars par rapport au montant réparti pour la période précédente est due à une réduction des coûts afférents au personnel international et local.

Personnel international et local

Montant réparti : 27 723 300 dollars; dépenses prévues : 25 035 800 dollars; écart : (2 687 500 dollars)

5. Les prévisions de dépenses au titre des traitements sont fondées sur un total de 483 postes, dont 144 postes de fonctionnaire international et 339 postes d'agent local, compte tenu des changements indiqués plus haut à la section VIII.A. Un taux de vacance de postes de 10 % a été appliqué pour les postes de fonctionnaire international. Dans la mesure où la FINUL existe depuis longtemps et ne fait pas partie des missions déconseillées aux familles, personne n'a été engagé spécifiquement pour cette mission.

6. Les traitements afférents aux 339 postes d'agent local ont été calculés sur la base du traitement net correspondant à l'échelon 9 de la classe 4 du barème des traitements en vigueur à Beyrouth depuis le 1er mars 1998. Dans la mesure où les postes ont toujours été pourvus, on n'a pas appliqué de taux de vacance de postes.

7. Les prévisions relatives au nombre réduit de postes de fonctionnaire international et d'agent local sont fonction du plan de déploiement progressif.

8. Les dépenses prévues au titre des traitements pour 2001/02 sont inférieures au montant réparti pour 2000/01 car 17 postes de fonctionnaire international (5 d'administrateur, 3 d'agent des services généraux et 9 d'agent du service mobile) et 41 postes d'agent local ont été supprimés dans le cadre de la réduction de la Force.

9. Le montant prévu au titre des autres frais de voyage, soit 208 600 dollars, servira à financer les déplacements des membres du personnel et des auditeurs du Bureau des services de contrôle interne, selon la répartition indiquée à l'annexe II.A.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 50 343 500 dollars; dépenses prévues : 21 804 800 dollars
écart : (28 538 700 dollars)

10. Les prévisions de dépenses, qui s'élèvent à 21 804 800 dollars, comprennent un montant de 2 321 000 dollars au titre des dépenses non renouvelables.

11. L'écart considérable entre le montant réparti pour la période précédente et les dépenses prévues (28 538 700 dollars) traduit une diminution des ressources nécessaires à toutes les rubriques.

Locaux/hébergement

12. Les dépenses prévues au titre des locaux et de l'hébergement accusent une diminution de 6 750 100 dollars (elles sont passées de 8 602 700 à 1 852 600 dollars), ce qui s'explique principalement par le fait que les ressources nécessaires pour le remplacement et l'achat de logements préfabriqués et de blocs sanitaires seront beaucoup moins importantes.

13. Le montant de 1 852 600 dollars se répartit comme suit : 26 200 dollars pour la location de locaux, 115 300 dollars pour l'aménagement et la rénovation des locaux, 740 400 dollars pour les fournitures d'entretien, 399 000 dollars pour les services d'entretien, 192 700 dollars pour l'électricité et l'eau et 379 000 dollars pour la construction de positions et d'entrepôts.

Transports

14. Les dépenses prévues au titre de l'achat de véhicules supplémentaires ou de remplacement, dont la répartition est indiquée à l'annexe II.C, s'élèvent à 373 750 dollars, soit beaucoup moins que le montant alloué par l'Assemblée générale pour l'exercice budgétaire 2000/01, qui était de 8 710 800 dollars. Il n'est prévu de remplacer qu'un poids lourd et quatre remorques, la réduction de la Force devant s'accompagner d'une réduction du parc de véhicules.

Opérations aériennes

Hélicoptères

15. En 2000/01, un montant de 2 024 500 dollars avait été approuvé pour la location de six hélicoptères AB-205. Le montant prévu pour la période 2001/02 n'est que de 1 323 600 dollars car le nombre d'hélicoptères devrait être ramené à quatre à la fin août 2001. Il est prévu un total de 750 heures de vol (75 par mois jusqu'à août 2001 et 60 par mois à partir de septembre 2001) à raison de 1 583

dollars l'heure pour la location et l'affrètement; il est aussi prévu un montant de 80 000 dollars pour les carburants et lubrifiants.

Avions

16. Le montant prévu pour la période 2001/02 est de 83 600 dollars et comprend pour la première fois un montant de 28 800 dollars afférent à la location et l'affrètement de deux avions des Nations Unies (deux IL-76 qui effectueront chacun huit heures de vol à raison de 1 800 dollars l'heure) pour le transport de matériel en provenance de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi ou d'autres missions. Ces deux dernières années, plusieurs avions ont atterri à Beyrouth, où leur entretien technique a été effectué, et la FINUL a donc dû payer pour le carburant et les frais de fonctionnement de base des appareils chaque fois que l'itinéraire a été modifié ou que des heures de vol ont été ajoutées pour répondre à ses besoins opérationnels. Un montant de 53 300 dollars est nécessaire, d'une part au titre du carburant, pour deux aéronefs de transport à voilure fixe qui effectueront un total de 16 heures de vol, compte tenu du prix du carburant en vigueur à Beyrouth, soit 325 dollars les 1 000 litres, et d'une consommation moyenne de 10 250 litres à l'heure, et d'autre part au titre des droits d'atterrissage.

17. Il convient de noter que les prévisions de dépenses pour les carburants et lubrifiants tiennent compte des prix les plus récents.

18. On trouvera à l'annexe II.A de plus amples renseignements sur les heures de vol, les frais de location, les dépenses de carburant et les assurances.

Transmissions

19. Les dépenses prévues pour 2001/02 ne s'élèvent qu'à 1 567 400 dollars, dont 367 400 dollars pour les dépenses non renouvelables (contre 4 711 300 dollars en 2000/01) car, les besoins opérationnels de la FINUL ayant changé, il y a moins d'articles à remplacer pour les transmissions (installations et matériel). Le montant prévu couvre aussi le matériel d'atelier et d'essai (46 900 dollars), les pièces de rechange et fournitures (687 700 dollars) et les communications par réseaux commerciaux (512 300 dollars).

Matériel divers

20. Les dépenses prévues pour 2001/02 au titre du matériel divers sont indiquées en détail à l'annexe II.C, elles s'élèvent à 2 429 900 dollars, y compris 1 379 400 dollars de dépenses non renouvelables, et sont aussi de loin inférieures à celles de la période précédente (elles ont diminué de 5 784 100 dollars). Elles ont trait au remplacement de divers éléments du mobilier de bureau, du matériel de bureau, du matériel informatique, du matériel d'observation, du matériel médical et dentaire, du matériel d'hébergement et d'autre matériel divers nécessaire pour le déploiement de l'effectif militaire et civil réduit.

Fournitures et services

21. Le montant global pour cette rubrique s'élève à 5 287 500 dollars et accuse donc une diminution de 2 479 500 dollars par rapport à celui de 2000/01, qui était de 7 767 000 dollars. Cette diminution est le résultat net de diverses réductions et augmentations, dont des augmentations au titre des services contractuels fournis,

entre autres, pour la mise en place et l'entretien d'un réseau étendu, du Système de contrôle du matériel des missions (FACS) et du Système de gestion du personnel des missions (195 000 dollars) et au titre de la rémunération, pour la première fois, de quatre agents contractuels qui remplaceront quatre administrateurs de la Cellule de coordination de l'action antimines, dont les postes sont supprimés (480 168 dollars). Il est également prévu des ressources au titre des services de sécurité, des soins et services médicaux et des autres services divers.

22. En outre, le montant prévu doit couvrir les dépenses afférentes aux rubriques suivantes : a) papeterie et fournitures de bureau; b) fournitures médicales; c) fournitures sanitaires et articles de nettoyage; d) abonnements; e) accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants; f) fournitures pour la défense des périmètres; g) cartes opérationnelles à jour; et h) intendance et magasins.

Fret aérien et de surface

23. Le montant de 1 054 000 dollars prévu à cette rubrique, inférieur à celui de la période précédente, doit couvrir les frais de transport du matériel appartenant aux contingents et les frais d'expédition et de manutention de fournitures et de matériel pour lesquels il n'a pas été prévu de ressources à d'autres rubriques.

Autres programmes

Montant réparti : 123 000 dollars; dépenses prévues : 351 900 dollars; écart : 228 900 dollars

Programmes de formation

24. Les dépenses prévues, qui accusent une augmentation, ont trait à des activités de formation technique dans les domaines des finances, des achats, des communications, de l'informatique, des transports, de la gestion et de la sensibilisation au VIH/sida, ainsi qu'aux déplacements nécessaires. Des indications détaillées figurent à l'annexe II.A.

Contributions du personnel

[illegible] réparti : 3 989 000 dollars; dépenses prévues : 3 833 000 dollars; écart : ([illegible] dollars)

25. Le montant [illegible] à cette rubrique, qui représente la différence entre les émoluments en chiffres bruts [illegible] chiffres nets des fonctionnaires de l'ONU, correspond au montant des contributi[illegible] auxquelles ces derniers sont assujettis, conformément au Statut du personnel des Nations Unies. Les contributions du personnel des 144 fonctionnaires recrutés sur le plan international ont été calculées sur la base des coûts standard de 2001/02 pour New York, et celles des 339 agents locaux sur la base du barème actuellement en vigueur dans la zone de la mission et conformément au calendrier de déploiement progressif du personnel international et local.

Recettes provenant des contributions du personnel

Montant réparti : (3 989 000 dollars); dépenses prévues : (3 833 000 dollars); écart : 156 000 dollars

26. Le montant correspondant aux contributions du personnel (rubrique VII du budget) a été inscrit ici en tant que recette provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la Force.

Annexe II

Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 : analyse

A. Coûts standard et coûts propres à la mission

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(dollars É.-U.)				
1. Personnel militaire							
Contingents							Chiffre moyen mensuel, compte tenu de l'évolution des effectifs des contingents.
Infanterie	3 438	2 606					
Appui logistique	1 075	1 451					
2. Remboursement du coût des contingents							
a) Solde et indemnités	988		1 008				Sur la base des taux approuvés par l'Assemblée générale avec effet au 1er juillet 2001.
	1 008		1 028				Sur la base des taux approuvés par l'Assemblée générale avec effet au 1er janvier 2002.
b) Indemnités de spécialistes	291		297				Sur la base des taux approuvés par l'Assemblée générale avec effet au 1er juillet 2001.
	297		303				Sur la base des taux approuvés par l'Assemblée générale avec effet au 1er janvier 2002.
Infanterie	10 %		10 %				Payable pour 10 % des effectifs.
Appui logistique	25 %		25 %				Payable pour 25 % des effectifs.
3. Indemnité d'habillement et d'équipement							
Contingents	70		71				Sur la base des taux approuvés par l'Assemblée générale avec effet au 1er juillet 2001, pour l'habillement, le paquetage, l'équipement et les munitions.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(dollars É.-U.)				
	71		73				Sur la base des taux approuvés par l'Assemblée générale avec effet au 1er janvier 2002, pour l'habillement, le paquetage, l'équipement et les munitions.
4. Détente et loisirs	10,50			10,50			Payable pendant 14 jours pour le personnel ayant servi 12 mois, sur la base de l'effectif moyen mensuel des contingents.
Détente et loisirs, autres dépenses	2,45		8,00		4,00		
5. Rations	5,56				6,18		Le changement de fournisseur devant intervenir le 1er février 2002 devrait entraîner une hausse du prix des denrées sèches et des produits congelés dans la région du Moyen-Orient. Ne comprend pas les autres rations.
6. Frais de voyage du personnel militaire							
Frais de voyage jusqu'au lieu d'affectation							
Netanya	23		[a]	23			
Nahariya	23		[a]	23			
Déplacements autorisés (avec nuitée)							
Israël	86		[a]	86			
Liban	68		[a]	68			
Indemnité repas (service temporaire)	8		[a]	8			
Déplacements de plus de 10 heures	68		[a]	68			
7. Matériel appartenant aux contingents							Sur la base des taux approuvés par l'Assemblée générale avec effet au 1er juillet 2001.
Matériel lourd	10 833 098					7 883 573	La diminution des besoins s'explique par la réduction des effectifs.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(dollars É.-U.)				
Matériel spécial	645 276					86 553	La diminution des besoins s'explique par la réduction des effectifs.
8. Soutien logistique autonome							Sur la base des taux approuvés par l'Assemblée générale avec effet au 1er juillet 2001.
Restauration	19 443		26,33		17 115		Payable pour 650 personnes.
Communication							
VHF/UHF-FM	5 597		48,48		31 512		Payable pour 650 personnes.
Haute fréquence	2 470		16,95		712		Payable pour 42 personnes.
Téléphone	2 210		14,07		704		Payable pour 50 personnes.
Mobilier et matériel de bureau	16 575		22,72		14 768		Payable pour 650 personnes.
Électricité	19 250		27,85		18 103		Payable pour 650 personnes.
Petits travaux de génie	10 780		15,95		10 368		Payable pour 650 personnes.
Neutralisation des explosifs et munitions	3 952		7,27		5 278		Payable pour 726 personnes.
Blanchissage et nettoyage à sec	30 239		22,05		30 341		Payable pour 1 376 personnes.
Tentes	18 460		22,60		14 690		Payable pour 650 personnes.
Logement	1 620		38,52		–		
Soins médicaux							
Premiers secours	2 846		2,00		2 752		Payable pour 1 376 personnes.
Soins de niveau I	9 880		16,25		11 798		Payable pour 726 personnes.
Soins dentaires	8 819		102,50		8 885		Payable pour 1 376 personnes.
Niveau II (soins dentaires et laboratoire)	8 599		20,63		8 600		Payable pour 726 personnes.
Matériel d'observation							
Jumelles	1 499		1		1 561		Payable pour 1 561 personnes.
Observation nocturne	21 041		23,25		23 320		Payable pour 1 003 personnes.
Positionnement	1 465		5		765		Payable pour 153 personnes.
Magasins divers							
Literie	11 410		14		9 100		Payable pour 650 personnes.
Mobilier	17 930		22		14 300		Payable pour 650 personnes.
Détente et loisirs	4 075		5		3 250		Payable pour 650 personnes.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(dollars É.-U.)				
Facteur de 2,8 % applicable à la mission	7 777				6 382		
9. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	1 750 000					1 000 000	Voir les renseignements complémentaires figurant à l'annexe I.C.
10. Personnel civil							Les prévisions tiennent compte de l'évolution des effectifs du personnel civil.
Personnel international	161	144					
Personnel local	380	339					
Traitements nets	22 118			[a]		22 118	
Dépenses communes de personnel	8 235			[a]		8 235	
Contributions du personnel	4 266			[a]		4 266	
11. Frais de voyage du personnel civil							
Commandant de la Force (voyage à New York)	13 400					13 500	
Conseiller principal	7 000					16 000	Compte tenu d'un voyage supplémentaire à New York.
Chef de l'administration (voyage à New York)	13 000					13 500	
Déplacements dans la zone de la mission	45 000					52 500	
Fonctionnaire du budget (voyage à New York)évaluation de la mission)	–					7 500	
Fonctionnaires du Siège	3 000					8 000	
Auditeurs internes	11 000					11 000	
Fonctionnaire de l'information	4 500					10 000	
Fonctionnaires du Siège appelés à se rendre auprès de la FINUL	50 000					76 560	
12. Location de locaux							
Logements de la police militaire en Israël	12 000			[a]		12 000	
Centre de ralliement et d'évacuation	12 925			[a]		12 325	
Fournitures d'entretien	1 308					1 308	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(dollars É.-U.)				
Services d'entretien	608					608	
13. Services collectifs de distribution							
Électricité	72 650		[a]			47 600	
Eau	233 080		[a]			145 102	
14. Véhicules							Le parc de la mission sera ramené de 1 080 véhicules à 750.
a) Véhicules appartenant à l'ONU							
Véhicules civils légers	651	470					
Véhicules civils lourds	324	214					
Véhicules blindés de transport de troupes	105	66					
b) Location de véhicules							
Grue 20 tonnes	80			80			60 jours.
Grue 40 tonnes	125			125			15 jours.
Chariot élévateur, lourd	200			200			15 jours.
Camion remorque de 20 pieds	125			125			45 jours.
Camion remorque de 40 pieds	200			200			30 jours.
Camions divers	150			150			30 jours.
15. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules							
Véhicules civils	89,23		350		89,23		
Véhicules militaires	392,46		500		392,46		
Services contractuels d'entretien de niveau A et B de 40 véhicules civils à Beyrouth	20 000					20 000	
16. Carburants et lubrifiants							Base : prix courants et consommation réelle moyenne des derniers mois.
Essence	152 833		[a]			365 960	
Diesel (pour groupes électrogènes et véhicules)	4 003 261		[a]			2 915 343	
Lubrifiants	293 699		[a]			203 864	
Kérosène	271 511		[a]			192 780	
Carburant (Liban)	22 000		[a]			22 000	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(dollars É.-U.)				
Carburant (station civile en Israël)	29 953			[a]		29 953	
17. Assurance des véhicules							Base : coût actuel d'une assurance au tiers au Moyen-Orient.
Véhicules tout usage	490					413	Pour 800 véhicules.
Véhicules blindés de transport de troupes	400					270	Pour 100 véhicules.
Matériel mobile	50					60	Pour 89 unités.
18. Opérations aériennes							
Hélicoptères (AB-205)	6	4					
Location/affrètement	1 662 390			[a]		1 187 250	Nombre d'appareils ramené de 6 à 4 fin août 2001.
Carburants et lubrifiants	207 145			[a]		118 139	Nombre d'appareils ramené de 6 à 4 fin août 2001.
Assurance responsabilité civile et risques de guerre	135 000			[a]		56 250	Nombre d'appareils ramené de 6 à 4 fin août 2001.
Déploiement/retrait	20 000			[a]		–	
19. Avions							
Location/affrètement						28 800	Sur la base d'utilisations antérieures : 2 vols de 8 heures chacun, à 1 800 dollars l'heure.
Carburants et lubrifiants	129 460					53 300	2 vols de 16 heures en tout, avec une consommation moyenne de 10 250 litres à l'heure à 325 dollars les 1 000 litres (prix à Beyrouth).
20. Autres dépenses relatives aux opérations aériennes							
Services et matériel de contrôle du trafic aérien	8 000			[a]		5 000	Affiches, publications, magazines et revues professionnelles utilisés pour promouvoir la sécurité des vols.
Droits d'atterrissage et manutention au sol	20 460			[a]		–	
21. Communications par réseaux commerciaux							
Téléphone	160 000			[a]		280 000	Augmentation estimée sur la base des utilisations effectives de téléphones portables.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(dollars É.-U.)				
Télex/télégraphie	2 000		[a]			2 000	
Valise diplomatique	20 240		[a]			20 250	
Connexion Internet	26 000		[a]			–	
Location de lignes téléphoniques	10 000		[a]				
Nouvelles lignes et nouveaux terminaux INMARSAT	300 000						
Aide au désamorçage des mines, au contrôle frontalier, etc.	40 000						
Réseau mondial de répéteurs	150 000		[a]			210 000	
Pièces de rechange et fournitures	868 000					687 700	
22. Audit externe	96 400		[a]			78 500	
23. Services contractuels	1 082 000		[a]			1 913 468	L'augmentation est expliquée à l'annexe I.C.
24. Services de sécurité	79 565		[a]			64 900	Base : contrats passés pour la prestation de ces services.
25. Services et traitements médicaux	700 000					342 000	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
26. Demandes d'indemnisation et règlements	199 910					54 500	Le nombre de demandes d'indemnisation devrait diminuer du fait de la réduction des effectifs.
27. Dépenses de représentation	2 000		[a]			3 000	
28. Autres services divers	121 290		[a]			180 000	Base : dépenses effectives.
29. Papeterie et fournitures de bureau	370 000		730 260			376 800	Base : dépenses effectives de 2000/01 (306 100 dollars).
30. Fournitures médicales	700 000		1 363 152			450 000	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
31. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	302 000		243 420			217 900	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
32. Abonnements	47 569		[a]			45 689	
33. Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	366 393					222 600	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
34. Matériel pour la défense des périmètres	1 956 842		[a]			371 200	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses: Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	Coût annuel	Explication
			(dollars É.-U.)				
35. Cartes opérationnelles	13 000					42 000	Augmentation due à : a) l'impression en 370 exemplaires de 8 séries de cartes pour remplacer les cartes usagées utilisées par les militaires (sur le terrain et dans les bureaux) et le personnel civil; b) la mise à niveau de la base de données cartographiques.
36. Intendance et magasins	985 739			[a]		684 400	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
37. Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	1 388 300			[a]		1 054 000	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
38. Programmes de formation							
Formation à la gestion à la FINUL	11 970			[a]		56 900	
Formation aux techniques de communication	10 000			[a]		10 000	
Formation au système Sun	2 000			[a]		–	
Transports	6 000			[a]		–	La dépense prévue à ce titre figure en totalité parmi les frais de voyage.
Informatique	35 000			[a]		48 000	
Formation à l'administration (budget, finances, achats, etc.)	18 000			[a]		12 000	
Programmes de perfectionnement sur vidéo	500			[a]		–	
Sensibilisation au VIH/sida						4 000	
Voyages au titre de la formation	38 500			[a]		221 000	Y compris les déplacements locaux associés aux stages de formation de courte durée.

[a] Il n'y a pas de coût standard pour cette rubrique.

B. Répartition des ressources par catégorie de dépenses : coûts standard et coûts propres à la mission

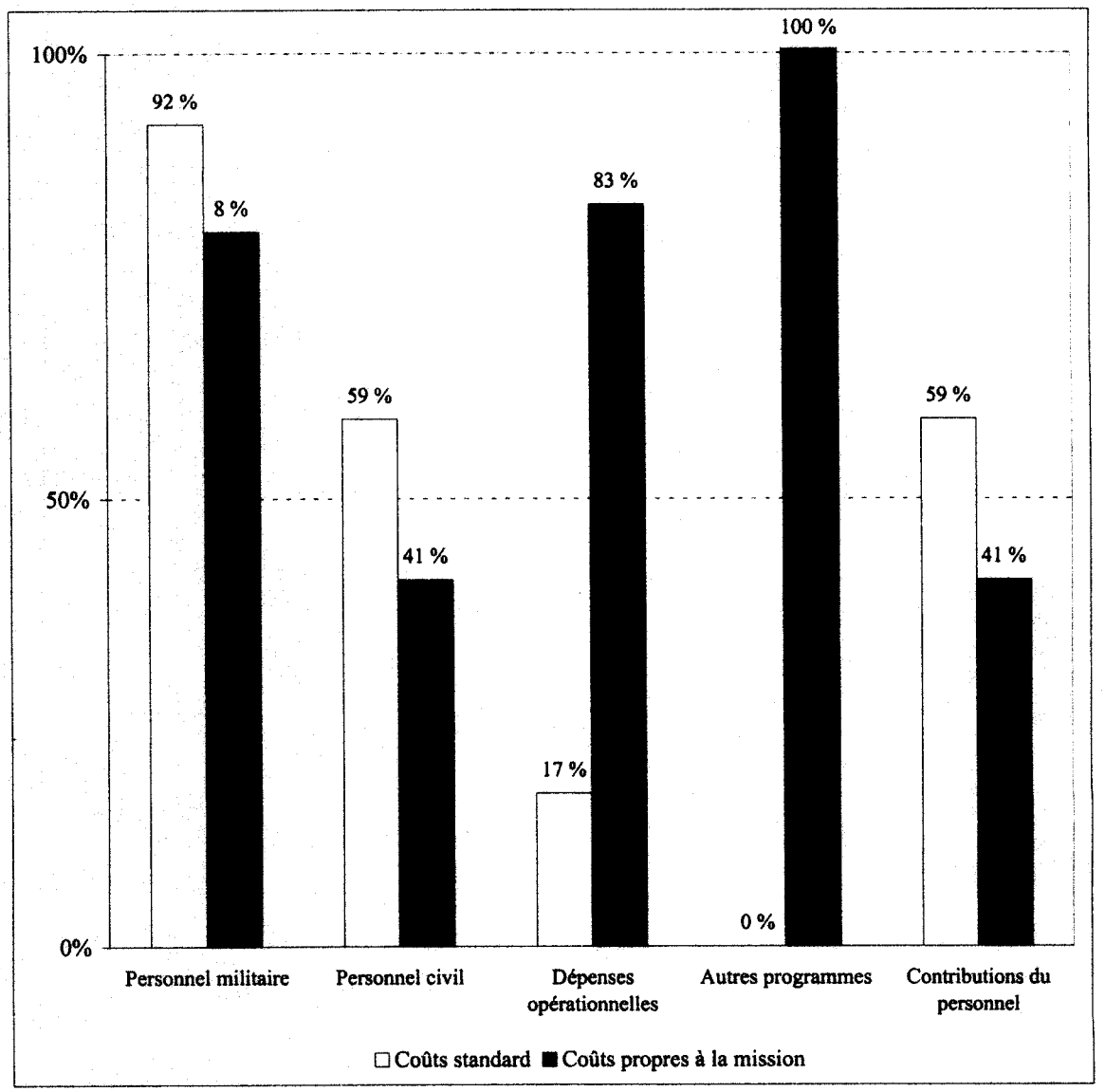

C. Dépenses non renouvelables

(En dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1) Existants au 30 juin 2001	(2) Nombre d'unités à remplacer	(3) Nombre d'unités supplémentaires nécessaires	(4) = (2) + (3) Nombre total d'unités à acheter	(5) Coût unitaire	(6) = (4) x (5) Coût total
I. Dépenses opérationnelles						
1. Locaux/hébergement						–
2. Remise en état des infrastructures						–
3. Transports						
a) Achat de véhicules						
Berline lourde	10	1	–	1	25 000,0	25 000
Remorque de transport logistique lourde	29	4	–	4	75 000,0	300 000
Total partiel	**39**	**5**	**–**	**5**		**325 000**
Fret (15 %)						48 750
Total partiel, rubrique 3 a)	**39**	**5**	**–**	**5**		**373 750**
b) Location de véhicules						25 800
c) Matériel d'atelier						174 600
Total, rubrique 3	**39**	**5**	**–**	**5**		**574 150**
4. Opérations aériennes						0
5. Opérations navales						0
6. Transmissions						
a) Matériel de transmissions						
Antennes UHF (différentes tailles)	20	–	6	6	n.d.	10 340
Câbles, connecteurs et accessoires (UHF)					n.d.	5 000
Câbles, blocs d'alimentation, etc. (liaisons rurales)					n.d.	25 000
Radio 7E de grande puissance	24	–	6	6	7 280,0	43 680
Poste téléphonique	2 000	250	–	250	42,0	10 500
Système complet de téléphone rural (4/6 lignes)	85	8	5	13	15 000,0	195 000
MMU (diverses capacités de trafic)	20	–	6	6	3 330,0	19 980
SMU (diverses capacités de trafic)	8	–	6	6	1 825,5	10 953
Total partiel, rubrique 6 a)	**2 157**	**258**	**29**	**287**		**320 453**
b) Matériel d'atelier et de tests						
Analyseur de communications	13	–	1	1	25 000,0	25 000
Perforeuse, ventilateur, etc.						1 000
Affaiblisseur de radiofréquences et charge fictive						5 000
Boîte à outils de technicien	10	–	4	4	1 100,0	4 400
Remplacement de vieux outils						4 000

	(1) Existants au 30 juin 2001	(2) Nombre d'unités à remplacer	(3) Nombre d'unités supplémentaires nécessaires	(4) = (2) + (3) Nombre total d'unités à acheter	(5) Coût unitaire	(6) = (4) x (5) Coût total
Outil pour l'atelier UHF						7 500
Total partiel, rubrique 6 b)	**23**	**–**	**5**	**5**		**46 900**
Total, rubrique 6	**2 180**	**258**	**34**	**292**		**367 353**
7. Matériel divers						
a) Mobilier de bureau						
Bibliothèque	[a]	40	–	40	65,0	2 600
Étagère en bois	[a]	40	–	40	103,0	4 120
Classeur de fiches à 12 tiroirs	[a]	20	–	20	120,0	2 400
Classeur de fiches à 16 tiroirs	[a]	30	–	30	90,0	2 700
Classeur de fiches à 6 tiroirs	[a]	20	–	20	95,0	1 900
Meuble-classeur à 2 tiroirs	[a]	40	–	40	160,0	6 400
Meuble-classeur à 3 tiroirs	[a]	40	–	40	160,0	6 400
Meuble-classeur à 4 tiroirs	[a]	40	–	40	228,0	9 120
Classeur pour papeterie	[a]	40	–	40	158,0	6 320
Fauteuil à dossier bas, pivotant et sur roulettes	[a]	60	–	60	160,0	9 600
Fauteuil rembourré garni de tissu	[a]	60	–	60	77,0	4 620
Chaise empilable, en métal	[a]	300	–	300	79,0	23 700
Chaise de dactylo, pivotante, garnie de tissu	[a]	40	–	40	84,0	3 360
Table d'ordinateur en bois	[a]	60	–	60	174,0	10 440
Bureau de direction, en bois, à 2 caissons	[a]	40	–	40	237,0	9 480
Bureau autre, à 2 caissons	[a]	40	–	40	100,0	4 000
Bureau de dactylo, à 1 caisson	[a]	40	–	40	82,0	3 280
Vestiaire métallique à 6 compartiments	[a]	60	–	60	95,0	5 700
Table de conférence (250 x 80 x 75 cm)	[a]	60	–	60	268,0	16 080
Table sans tiroirs (130 x 80 x 75 cm)	[a]	40	–	40	95,0	3 800
Table sans tiroirs (180 x 80 x 75 cm)	[a]	40	–	40	106,0	4 240
Total partiel, rubrique 7 a)		**1 150**	**–**	**1 150**		**140 260**
b) Matériel de bureau						
Grosse photocopieuse	5	2	–	2	14 000,0	28 000
Total partiel, rubrique 7 b)	**5**	**2**	**–**	**2**		**28 000**
c) Matériel informatique						
Appareil photo numérique	24	2	–	2	1 250,0	2 500
Système central de secours					n.d.	30 000
Ordinateur de bureau	493	100	–	100	1 550,0	155 000
Imprimante pour ordinateur de bureau	263	50	–	50	700,0	35 000

	(1) Existants au 30 juin 2001	(2) Nombre d'unités à remplacer	(3) Nombre d'unités supplémentaires nécessaires	(4) = (2) + (3) Nombre total d'unités à acheter	(5) Coût unitaire	(6) = (4) x (5) Coût total
Imprimante de cartes d'identité	6	1	–	1	16 000,0	16 000
Imprimante portable	7	1	–	1	350,0	350
Imprimante pour groupes de travail	76	15	–	15	1 200,0	18 000
Projecteur	4	1	–	1	9 000,0	9 000
Scanneur	21	3	–	3	850,0	2 550
Serveur de fichiers	10	2	–	2	25 000,0	50 000
Bloc d'alimentation non interruptible pour ordinateurs de bureau	409	100	–	100	350,0	35 000
Matériel grand réseau/réseau local et installation					n.d.	150 000
Total partiel, rubrique 7 c)	**1 313**	**275**	**–**	**275**		**503 400**
d) Groupes électrogènes						0
e) Matériel d'observation						0
f) Citerne à essence avec débitmètre						0
g) Matériel médical et dentaire						
Autoclave de table	17	3	–	3	5 000,0	15 000
Centrifugeuse	2	2	–	2	2 500,0	5 000
Défibrillateur	14	2	–	2	5 000,0	10 000
Électrocardiographe	–	2	–	2	7 000,0	14 000
Table d'examen	–	4	–	4	500,0	2 000
Potence pour intraveineuse	–	–	6	6	100,0	600
Lampe de chirurgie	21	2	–	2	4 000,0	8 000
Lampe UV pour stérilisation	–	–	10	10	150,0	1 500
Microscope binoculaire	8	1	–	1	4 000,0	4 000
Sphygmo-oxymètre	2	1	–	1	8 000,0	8 000
Machine à sceller	–	–	1	1	1 000,0	1 000
Civière pliante	–	–	10	10	100,0	1 000
Unité de succion électrique (à pompe)	1	4	–	4	1 500,0	6 000
Jeu d'instruments chirurgicaux	–	3	–	3	2 000,0	6 000
Insufflateur manuel portable	–	–	10	10	700,0	7 000
Chaise roulante	5	2	3	5	600,0	3 000
Total partiel, rubrique 7 g)	**70**	**26**	**40**	**66**		**92 100**
h) Matériel d'hébergement						
Bain-marie mobile	87	5	–	5	1 350,0	6 750
Chaise de restaurant	–	320	–	320	18,0	5 760
Machine à café	21	100	–	100	33,0	3 300
Lave-vaisselle (modèle ménager)	1	4	–	4	435,0	1 740
Lave-vaisselle pour collectivité	69	2	–	2	2 620,0	5 240

	(1) Existants au 30 juin 2001	(2) Nombre d'unités à remplacer	(3) Nombre d'unités supplémentaires nécessaires	(4) = (2) + (3) Nombre total d'unités à acheter	(5) Coût unitaire	(6) = (4) x (5) Coût total
Sèche-linge	36	15	–	15	190,0	2 850
Ventilateur de plafond	243	20	–	20	10,8	216
Ventilateur de table	108	60	–	60	10,0	600
Ventilateur sur pied	96	70	–	70	10,5	735
Grand congélateur (390 l)	236	20	–	20	248,0	4 960
Congélateur vertical (300 l)	–	10	–	10	270,0	2 700
Grande plaque de cuisson à gaz, 2 brûleurs	–	3	–	3	500,0	1 500
Cuisinière à gaz avec four (modèle ménager)	93	4	–	4	300,0	1 200
Plaque de cuisson à gaz, 4 brûleurs (pour collectivité)	–	3	–	3	1 056,0	3 168
Machine à fabriquer des glaçons	15	1	–	1	585,0	585
Pot pour machine à café	21	10	–	10	12,0	120
Distributeur de jus de fruit	81	25	–	25	350,0	8 750
Étagères de cuisine en métal	–	15	–	15	190,0	2 850
Couteau électrique	3	1	–	1	1 700,0	1 700
Four à micro-ondes	340	40	–	40	195,0	7 800
Mixeur	–	1	–	1	7 900,0	7 900
Grand four à gaz	7	4	–	4	2 750,0	11 000
Marmite basculante (80 l)	10	2	–	2	2 031,0	4 062
Buffet réfrigéré, à gaz (1 800 mm)	–	2	–	2	1 950,0	3 900
Réfrigérateur (310 l)	52	3	–	3	275,0	825
Réfrigérateur (425 l)	–	10	–	10	340,0	3 400
Fourneau	93	6	–	6	1 000,0	6 000
Table de salle à manger	80	40	–	40	162,0	6 480
Table de cuisine	308	2	–	2	270,0	540
Grille-pain (4 tranches)	62	40	–	40	170,0	6 800
Lave-linge	69	15	–	15	270,0	4 050
Total partiel, rubrique 7 h)	**2 131**	**853**	**–**	**853**		**117 481**
i) Matériel divers						
Matériel mécanique et électrique						
Climatiseur	1 000	100	–	100	750,0	75 000
Matériel de lutte contre l'incendie	11 159	1 940	–	1 940	n.d.	111 120
Détecteur de mines	37	3	–	3	6 150,0	18 450
Outils divers						24 000
Appareils de chauffage (composante militaire)						
Damas	–	350	–	350	40,0	14 000

	(1) Existants au 30 juin 2001	(2) Nombre d'unités à remplacer	(3) Nombre d'unités supplémentaires nécessaires	(4) = (2) + (3) Nombre total d'unités à acheter	(5) Coût unitaire	(6) = (4) x (5) Coût total
Radiateur	120	200	–	200	1 000,0	200 000
Radiateur au kérosène	–	450	–	450	45,0	20 250
Pièces de rechange						4 000
Mèche pour radiateur au kérosène	2 222	2 500	–	2 500	2,3	5 750
Matériel de plate-forme d'hélicoptère	–	–	3	3	8 500,0	25 500
Total partiel, rubrique 7 i)	**14 538**	**5 543**	**3**	**5 546**		**498 070**
Total, rubrique 7	**18 057**	**7 849**	**43**	**7 892**		**1 379 311**
8. Fret aérien et de surface						0
Total, catégorie I	**20 276**	**8 112**	**77**	**8 189**		**2 320 814**
II. Autres programmes						
1. Fournitures et services liés aux élections						0
2. Programmes d'information						0
3. Programmes de formation						0
4. Programmes de déminage						0
5. Aide au désarmement et à la démobilisation						0
Total, catégorie II						**0**
Total, catégorie I et II	**20 276**	**8 112**	**77**	**8 189**		**2 320 814**

[a] Article classé parmi les consommables dans le Système de contrôle du matériel des missions.

Annexe III

Application des recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Au cours des réunions tenues les 22 et 23 février 1996 sur le financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) et de la FINUL, le Comité consultatif a demandé qu'on lui présente des informations sur le montant estimatif des dépenses qu'entraîne pour l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) l'appui direct apporté à ces deux forces. Depuis, le Secrétariat lui présente régulièrement cette information. On trouvera dans le tableau ci-après des renseignements actualisés pour l'exercice biennal 2000/01.

Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve : montant estimatif de l'appui direct apporté à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pendant la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2000/01
1. Postes	1 046,8
2. Autres dépenses de personnel	2 495,4
3. Voyages	998,1
4. Dépenses générales de fonctionnement	213,6
5. Fournitures et matériel	71,8
6. Équipement	14,8
Total	**4 840,5**

Annexe IV

Organigramme

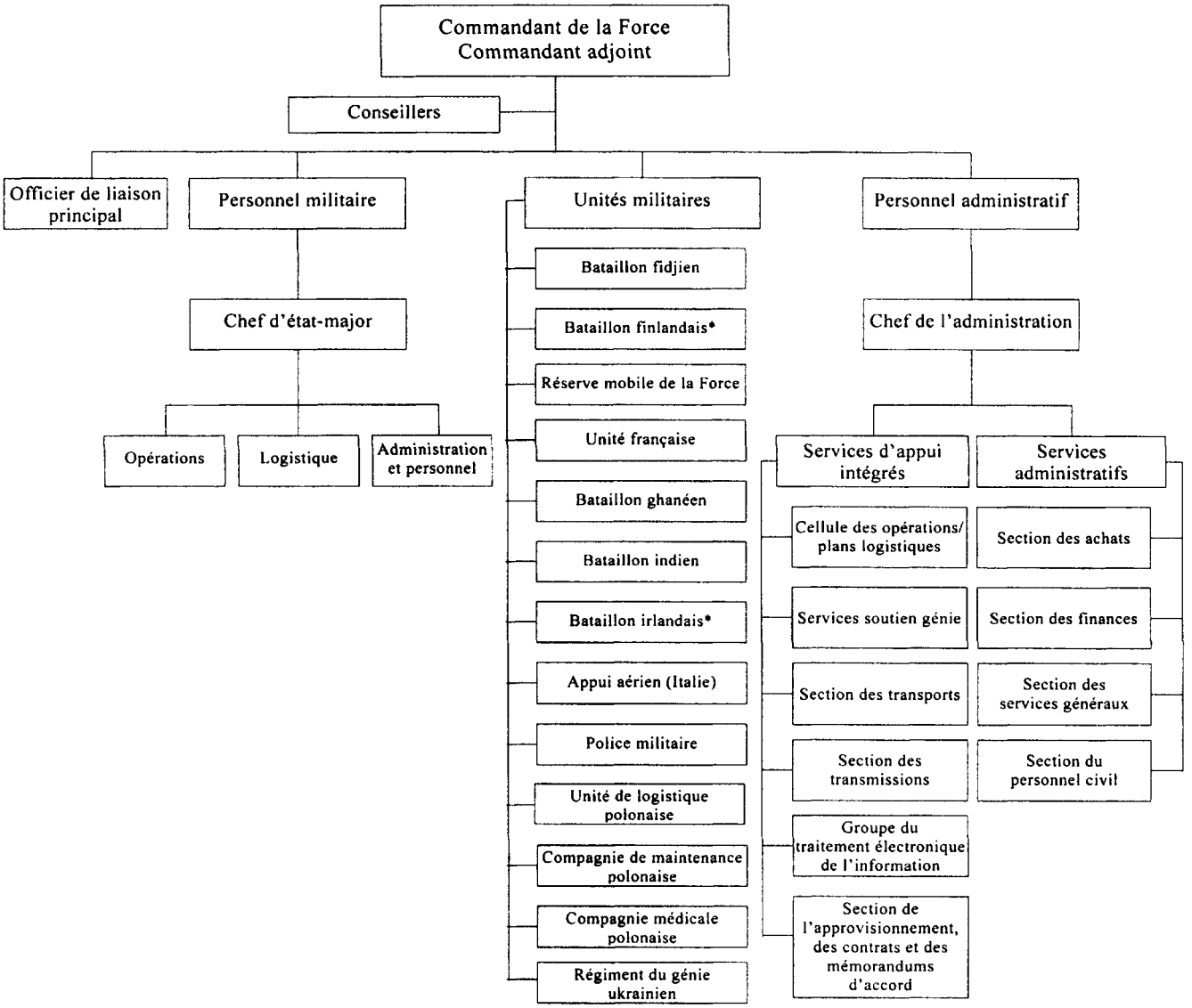

* Rapatriement prévu en octobre/novembre 2001.

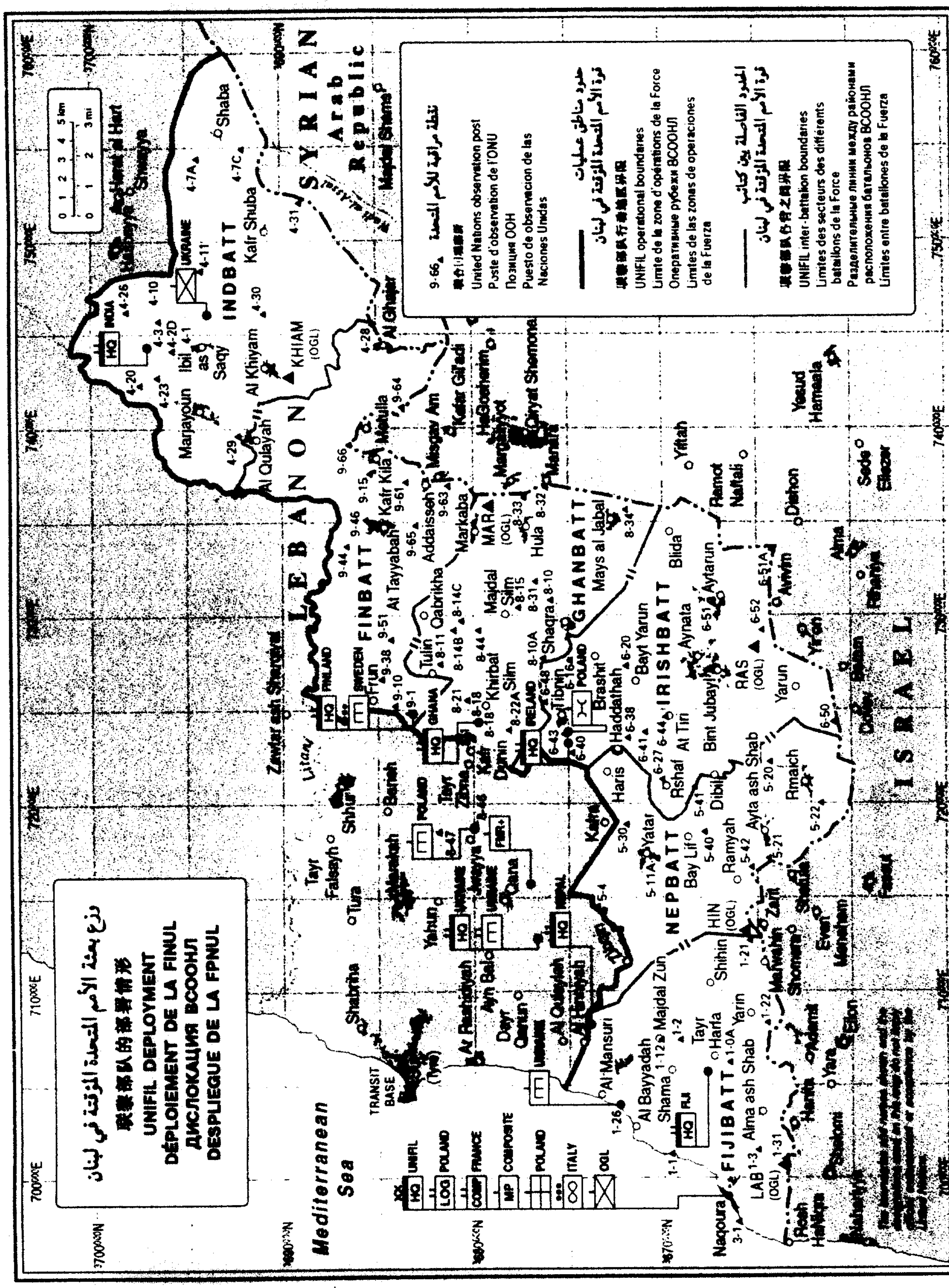
UNIFIL DEPLOYMENT
DÉPLOIEMENT DE LA FINUL
ДИСЛОКАЦИЯ ВСООНЛ
DESPLIEGUE DE LA FPNUL
Mediterranean Sea
LEBANON
SYRIAN Arab Republic
ISRAEL
FINBATT
GHANBATT
IRISHBATT
NEPBATT
FIJIBATT
INDBATT
United Nations observation post
UNIFIL operational boundaries
UNIFIL inter-battalion boundaries
Map No. 4144 Rev. 2 UNITED NATIONS
January 2001 (Special)
Department of Public Information
Cartographic Section